

# *La montée en puissance du dispositif « Cordées de la réussite » en 2010*

Le dispositif « *cordées de la réussite* » constitue une des mesures de la Dynamique Espoir Banlieue, voulue par le Président de la République et conjointement mise en œuvre par Valérie PECRESSE et Fadela AMARA. Il s'agit de partenariats mis en place entre un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur (grandes écoles, universités), des lycées à classes préparatoires et des lycées ou collèges. L'objectif est de **promouvoir l'égalité des chances et la réussite des jeunes dans l'enseignement supérieur**, notamment dans des filières d'excellence.

La « **tête de cordée** » est systématiquement un établissement d'enseignement supérieur, qui peut conduire plusieurs cordées à la fois, **avec différents lycées ou collèges « sources »**. Le partenariat entre ces établissements se traduit concrètement par la mise en œuvre **d'actions multiples et structurantes** : tutorat, accompagnement académique et scolaire, actions de sensibilisation et d'orientation, accompagnement culturel, internat ou hébergement, aides diverses...etc. Les cordées constituent des **réseaux de solidarité** entre les divers niveaux d'enseignement. **Animées par des étudiants des établissements d'enseignement supérieur**, elles visent à lever les obstacles psychologiques ou culturels en créant, par un accompagnement adapté, un **pont entre l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur**, en montrant que des voies déjà empruntées avec succès peuvent l'être plus fréquemment encore par les élèves des générations suivantes. L'objectif est de faire **changer le regard et les a priori portés par les jeunes sur ces filières**, de renforcer l'attrait, pour les jeunes des quartiers, des formations longues, et de faciliter, par la communication des expériences et la transmission des codes appropriés, le passage vers l'enseignement supérieur dans une perspective de **réussite et d'ascension sociale**. Le partenariat entre les établissements est systématiquement formalisé à travers une convention.

A l'occasion du **Comité interministériel sur l'égalité des chances du 23 novembre dernier**, le Premier ministre a notamment rappelé, parmi 10 mesures prioritaires identifiées, la volonté du Gouvernement de promouvoir le dispositif Cordées de la réussite auprès des lycéens. Dans ce cadre, **les premières Journées de l'Excellence et de la Réussite sont organisées les 29 et 30 janvier 2009**, afin de faire mieux connaître aux jeunes tous les dispositifs qui peuvent les accompagner vers les filières sélectives et notamment les Cordées de la réussite.

Afin de structurer et d'étendre encore ce dispositif qui connaît une croissance rapide, le ministère de l'Enseignement supérieur et le Secrétariat d'Etat à la Politique de la Ville ont proposé **l'adoption d'une Charte des cordées de la réussite qui permettra de fédérer ces initiatives, qui pourrait être signée les autres ministères concernés et par des partenaires associatifs et du monde économique**.

## ➤ Les cordées : où et combien ?

### Où ?

- Le 18 novembre 2008, 100 cordées avaient été labellisées sur tout le territoire
- D'ici à la fin 2010, 150 cordées supplémentaires seront créées, **soit au total 250 en 2 ans**. Dès cette rentrée 2009, on en comptait déjà 42 de plus que l'an dernier.
- Le prochain objectif : **atteindre 300 cordées en 2011**

### Accompagnement financier :

- En 2009 l'Etat a consacré 2 millions d'euros pour les cordées :
  - **500 000 d'euros** du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
  - **1,5 millions d'euros** du Secrétariat d'Etat chargé de la politique de la Ville
- **D'ici à la fin 2010, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche aura doublé son engagement, avec un million d'euros pour l'ensemble des cordées validées. Le Secrétariat d'Etat à la Politique de la Ville engagera quant à lui 4 millions d'euros pour accompagner le développement de ce dispositif.**

• Cette année, tout comme l'an dernier, une attention particulière a été portée aux élèves issus **des 60 lycées implantés dans les 215 quartiers identifiés comme prioritaires dans le cadre de la Dynamique Espoir Banlieues** lancée par Fadela Amara, Secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la Ville. La totalité de ces lycées sont désormais insérés dans une cordée. A ce titre, les cordées de la réussite constituent l'une des contributions du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche à la Dynamique Banlieues, en complément du financement apporté par la délégation interministérielle à la ville (1.500.000 euros en 2009 pour les 125 « cordées de la réussite » labellisées).

14 000 élèves sont suivis dans le cadre de ce dispositif, dont 5000 relevant des territoires « politique de la ville ».

587 lycées sont partie prenante au dispositif sur 2600 au total, dont 132 lycées à classes préparatoires sur 400 au total.

### ➤ Le rôle des entreprises

De nombreuses entreprises, TPE, PME, mais aussi grandes entreprises, sur tout le territoire, (voir liste non exhaustive ci-jointe), sont partenaires des cordées de la réussite. Ce partenariat se traduit, dans la grande majorité des cas, par l'animation de **simulations d'entretiens de recrutement**, et par la mise à **disposition d'offres de stages** pour les jeunes impliqués dans le dispositif et par des actions de tutorat.